

## Compte rendu du CA 17/01

17 JANVIER 2018 / 19h00 - 22h00 / Local- 34 rue Bouquière, 33000 Bordeaux

### Membres du CA :

- PERSONNES MORALES la Maison des Femmes (Martine Bissière) Trans 3.0 (Jeanne Swidzinski) ENIPSE (Joann Plusalainet) les Amis de l'Homosocialité (Michel Laffite) HSB (René Beutis arrivé à 19h30) AIDES (Kalida Latreche pour présenter Vivien Bonnefon – nouveau référent pour AIDES)
- INDIVIDUELS : C Roullin, J-C Testu, Kham Phongsavan, Julien de Todelo,
- Procurations : FLAG (Laurent Turbiez) à JC Testu
- Absent-e-s : Laurent Turbiez – association FLAG Erykah G. W De Toledo J

### Invité-e-s :

- Philippe Devaux, (Ancien directeur du Girofard)
- Marie Erramouspe (Coordinatrice du Girofard)
- Jeanne Gay (stagiaire)
- Lucy Aizpurua

### Ordre du Jour

Après **lecture de la lettre de démission** de de son poste d'administrateur du CA envoyée par Quentin Bricaut à cause de son d'éloignement pour raisons professionnelles.

Le CA prend connaissance de **la formation en partenariat avec Arc En Ciel Toulouse Occitanie** ayant eu lieu le 13 Janvier 2018 autour de la posture du bénévole et des techniques d'entretien individuelles. Elle permet de mettre en place une équipe bénévole opérationnelle presque doublée. Le CA vote à l'unanimité (11 voix pour) le principe de réciprocité laissant la liberté à Marie Erramouspe de se rendre à Toulouse pour animer cette formation.

Présentation de Vivien Bonnefon par Kalida Latreche, nouveau référent pour AIDES au sein du CA du Girofard

**Jeanne Gay, stagiaire de Janvier à Avril** est présentée au CA. Actuellement en licence de psychologie et souhaitant prétendre au Master clinique de la santé. Sa présence au Girofard consiste à observer des permanences et réunions ainsi qu'à travailler avec la coordinatrice sur des séquences d'approfondissement public spécifique à destination des bénévoles tenant les permanences d'accueil.

**Présentation du groupe Pride** faite par Blacky qui pose au CA les questions de l'accessibilité des documents comptables vis à vis de la Marche de l'autonomie de fonctionnement accordée à ce groupe.

Julien de Todelo exprime être en mesure d'extraire les documents comptables en lien avec la marche des fiertés. Le principe de diffusion de l'information et des documents comptables au groupe Pride est proposé au vote, à la condition que les personnes y ayant accès soient membres adhérents du Girofard ou d'une association membre du Girofard. Ce principe est voté à l'unanimité soit 12 voix pour.

Concernant l'aspect autonomie de fonctionnement vis à vis des décisions financières importantes. Le CA vote à l'unanimité soit 11 voix (moins une voix, Jean-Christophe ne participant pas au vote) le

principe de réponse sous 48 heures du président pour les décisions importantes à prendre dans l'urgence. Le CA s'engage à des réponses rapides par le biais de prises de décision par mail. En revanche, les questions touchant à l'éthique, aux actions politiques dans le cadre de la marche seront soumises à la validation du CA. Les entreprises sélectionnées pour des démarches de sponsoring en font partie.

La question de l'engagement sera mise en place pour éviter de se retrouver à effectif réduit

**Une présentation des actions du et au Girofard à destination des LGBT en demande d'asile** est faite par Anne Lucie Dumay. Le Girofard fonctionne avec une équipe restreinte de bénévoles (soit deux personnes) et fait face à une demande toujours croissante d'accompagnement (15 personnes depuis octobre). Certains points éthiques sont abordés. Les limites du Girofard quant à leur accompagnement doivent être clarifiées. Le CA limite l'intervention du Girofard auprès des demandeurs d'asile, au récit et aux domaines spécifiquement LGBT+ et en excluant les autres aspects que tout demandeur-euse d'asile peut être amené à traverser. Le Girofard conserve son rôle d'orientation pour toute problématique ne rejoignant pas le sujet LGBT. Ce qui signifie qu'il n'y a pas d'accompagnement social avant ou après l'obtention des papiers.

En cas de découverte de mensonge, le CA préconise une orientation de la personne vers d'autres structures et un arrêt du suivi au Girofard.

. **Les outils et procédures pour les bénévoles** sont votées (Tableau, Procédure bénévole, Fiche bénévole) Les fiches de collecte de l'activité sont également votés avec pour seul changement la case « Autre » sera transformée « Trans-identitaire » sont validées également, elles seront mise en application dès que possible. Ceci est voté à l'unanimité soit 12 voix pour.

Le CA vote à l'unanimité la **relance du GPS** est actée par le CA, il serait également hébergé par le Girofard. Les établissements seraient inclus dans ces temps de réunion. Joan commencera par relancer le GPS avec Marie puis il sera accompagné par une stagiaire de l'ISPED en Master de Santé Publique du 8 Avril et au 8 juin. Cette question de la santé, transversale à tous nos champs d'intervention, mérite la plus grande attention de tous et toutes.

Le principe de la relance d'un groupe de réflexion femme pour répondre à la question, mixte néanmoins afin de respecter les statuts du Girofard. (1 vote contre, aucune abstention, 11 voix pour)

La date du prochain CA est fixée au 21 février 2018 à 19h30